AN GUIN, AN ED

NOUVELLE EXPLICATION

SUR L'ORIGINE D'UNE ANCIENNE COUTUME BRETONNE

I

Un curieux débat s'est engagé récemment dans un journal de Paris, l'*Illustration*, au sujet du *gui de chêne*. Les rédacteurs de cette feuille avaient mis en doute l'existence de la plante sacrée des druides, parce que, disaient-ils, on n'avait pu en découvrir aucune trace dans les forêts de Sénart et de Fontainebleau. Des savants de province affirmaient, au contraire, en avoir vu dans les forêts de leurs départements. M. E. Perron et le sous-inspecteur des forêts de Gouet mirent fin à la discussion, en constatant qu'un spécimen, récolté au mois d'avril 1866, et aussi authentique que possible, puisqu'il est adhérent à la tige du chêne, existe dans le cabinet d'histoire naturelle de Gray (Haute-Saône), dont M. E. Perron est le directeur.

Mais si l'existence du gui de chêne ne peut plus être contestée, il n'en est pas de même de l'origine d'une ancienne coutume à laquelle se rattachent la cueillette et la consécration du mystérieux cryptogame, je veux parler de la fête de charité qui avait lieu dans quelques localités de la Basse-Bretagne, le der-

DÉPARTEMENT DES CÔTES-DU-NORD ARCHIVES

nier samedi du mois de décembre, et dont plusieurs témoins oculaires nous ont donné une description détaillée.

Selon la plupart des écrivains français et bretons, les assistants criaient *Au gui l'an neuf*. Ce qui m'étonne, c'est que M. de Châteaubriand, né en Bretagne, ait adopté cette interprétation dans *Velléda*. La variante de M. Jules Janin est plus singulière encore. Il a écrit : *An* gui l'an neuf, dans son *Histoire de Bretagne*. Est-ce le résultat de ce qu'en termes d'imprimerie, on appelle une coquille? Pitre-Chevalier a démontré l'invraisemblance de cette explication : « Beaucoup d'écrivains éminents, dit-il, d'après on ne sait quel charlatan historique, ont fait dériver de cette antique récolte du gui de chêne, l'usage général en France, au moyen âge, et encore répandu sur quelques points de la Bretagne, de parcourir les rues, le dernier samedi de l'année, en criant, disent ces écrivains : « Au gui l'an neuf! » Il se peut que cet usage remonte on effet jusqu'au temps des druides; mais le prétendu cri : « Au gui l'an neuf! » n'est qu'une de ces mille absurdités accréditées par les gens qui parlent de tout sans avoir rien appris. L'inventeur de celle-ci aura dénaturé tout simplement le véritable cri des enfants bretons : *Inkinnané*, corruption d'*enghin an eit* (le blé germe), suivant Le Pelletier et Emile Souvestre; d'*eginat* (étrennes), suivant M. de Courcy [1] ».

Cette note, placée au bas de la page 38 de l'*Histoire de la Bretagne ancienne*, de Pitre-Chevalier, contient beaucoup de choses en peu de mots et transporte immédiatement la question sur le terrain de l'archéologie littéraire.

Disons, d'abord, que si d'éminents écrivains ont fait dériver de cette antique récolte du gui, l'usage, général en France, de parcourir les rues, le dernier samedi de l'année, ce n'est point d'après un charlatan historique, mais évidemment d'après Pline l'Ancien, qui assurément ne mérite pas cette qualification. C'est d'après lui que M. Amédée Thierry a rapporté le

[1] Pitre-Chevalier, *la Bretagne ancienne*, p. 38.

cérémonial suivi par les druides pour récolter le gui de chêne. C'est d'après lui encore que M. Pitre-Chevalier même a décrit cet autre cérémonial employé par les mêmes prêtres pour cueillir la verveine, le samolus (mouron d'eau), etc.; car on sait que les vieux Celtes éprouvaient une sorte de vénération pour les plantes médicinales, comme les anciens Egyptiens pour les plantes légumineuses; ce qui a fait dire à Juvénal :

O sanctas gentes, quibus hæc nascuntur in hortis
Numina !

O bienheureuses nations dont les divinités naissent dans les jardins ! [1]

La preuve que l'usage de parcourir les rues, à la fin de l'année, en proférant un cri particulier, dérive d'une ancienne coutume druidique, je la trouve dans la cérémonie même de la cueillette du gui. Dans cette cérémonie, trois druides marchaient de front ; l'un portait dans un vase le *vin* du sacrifice, le second le *pain* [2], et le troisième la main ou le sceptre de la Justice. Ils étaient précédés d'un héraut vêtu de blanc, et portant un caducée fait avec une branche de verveine accolée de deux figures de serpents. On voyait ensuite s'avancer seul le chef ou prince (*princeps*) des druides, revêtu d'une robe blanche avec une ceinture d'or, la tête couverte d'un chapeau blanc surmonté d'une houppe de soie blanche et garni de deux larges bandes qui descendaient sur les épaules, à peu près comme celles des mitres de nos évêques. Le roi du pays marchait à côté du chef des druides, suivi des magistrats, de la noblesse et d'une foule immense de peuple, accourue de toutes parts pour assister à la fête. Lorsqu'on était arrivé dans la forêt, on élevait un autel de gazon autour du chêne. Un druide, vêtu d'une tunique blanche, montait sur l'arbre, y coupait le gui avec une serpette d'or, tandis que deux autres prêtres se pla-

[1] ....., O peuples saints
Dont les divinités naissent dans les jardins !

[2] J'ai souligné *vin* et *pain*, comme étant déjà un indice du caractère et du but charitable de la cérémonie, et du cri proféré pendant la quête.

çaient au pied de l'arbre et le recevaient dans une saie blanche, en ayant soin qu'il ne touchât point la terre. La cérémonie était suivie de réjouissances publiques et d'une quête au profit des indigents [1].

Les druides tiraient un grand parti de l'eau dans laquelle ils faisaient tremper le gui de chêne. Ils persuadaient au peuple qu'elle était lustrale, très-efficace contre les sortiléges et qu'elle guérissait plusieurs maladies. Ils la distribuaient aux grands et au peuple, et recevaient en échange de riches présents pour eux-mêmes et de nombreuses aumônes pour les pauvres, dans la quête qu'ils faisaient annuellement, à l'occasion de la récolte du nouveau gui [2]. Ces différentes largesses étaient sollicitées par les quêteurs et accueillies par la foule avec un cri particulier dont je discuterai la signification, après avoir montré que la fête de charité naguère encore en usage à Landerneau et dans quelques autres localités, tire son origine de la solennité druidique dont je viens de parler. A cet effet, quelques citations deviennent nécessaires.

M. Leguen, chef d'escadron d'artillerie, nous a donné les détails suivants sur la fête qu'il a vu célébrer à Landerneau, il y a quelques années : « Assez longtemps à l'avance, les familles désireuses d'y faire participer leurs garçons de huit à dix ans, demandaient pour eux des boîtes à l'administration de l'hôpital ; les boîtes étaient des tirelires en fer blanc, destinées à recueillir les aumônes. Le zèle des jeunes quêteurs était excité et récompensé par une collation qu'on leur donnait à l'hôpital, le soir de la quête, avec une grande abondance de gâteaux. Le dernier samedi de l'année, jour de la cérémonie, un cortége,

[1] *Essais historiques sur Paris*, par Saintfoix, 5me édit., 1777, ouvrage très-estimé, et le *Dictionnaire historique des cultes religieux*, par Delacroix, édition de 1770.

[2] Ils vendaient également à un très-haut prix l'œuf de serpent, enlevé à une certaine époque des phases de la lune, et avec une cérémonie particulière dont Pline a donné la description dans son histoire naturelle. Cette cérémonie est représentée sur les monuments celtiques de la cathédrale de Paris. En Italie, on a trouvé un autre monument qui représente deux serpents dressés sur leurs queues : l'un tient l'œuf dans la gueule, tandis que l'autre le façonne avec sa bave.

où figuraient les autorités municipales en costume officiel, ainsi que les administrateurs de l'hôpital et les notables en habits noirs, parcourait la ville en quêtant. Des tambours ouvraient la marche, puis venaient deux chevaux portant des mannequins, où l'on plaçait les dons, consistant en comestibles, tandis que la monnaie était mise sur les plateaux d'argent des notables ou dans les tirelires des enfants groupés à la suite du cortége. Il s'y trouvait aussi des pauvres de l'hôpital. A l'un d'eux était réservé un principal rôle : travesti, pour la circonstance, en une espèce de massier, il tenait à la main un bâton à l'extrémité duquel flottait une touffe de rubans de diverses couleurs. C'était lui qui donnait le signal de l'exclamation énigmatique, quand le cortége s'arrêtait pour recevoir les présents offerts... [1] »

Dans le diocèse d'Angers, avait lieu également, depuis un temps immémorial et à la fin de chaque année, une quête pour les cierges de l'église. Une troupe choisie de jeunes garçons et de jeunes filles, ayant à leur tête un chef qu'ils appelaient *follet*, était chargée de cette précieuse collecte et faisait dans l'église des extravagances qui approchaient de celles de la fête des fous. En 1595, cette coutume fut abolie par une ordonnance synodale, mais elle continua à se célébrer hors des églises, et la licence devint beaucoup plus grande. Les garçons et les filles couraient de maison en maison, dansant et chantant des chansons obscènes.

[1] M. de la Villemarqué a publié en 1867, dans la 6me édition du *Barzaz-Breiz*, une ballade intitulée *Troad an Eginane;* la tournée de l'anguilanneuf ou des étrennes. Cette pièce décrit une fête rustique qui avait lieu à Spezet en Cornouaille, sur les bords de l'Aulne, entre les Montagnes noires et celles d'Arez.

« Dans ce canton, les pauvres gens vont également par bandes le lendemain de Noel, de village en village, précédés d'un vieux cheval orné de rubans et de laurier, pour demander leurs etrennes. Ils font halte devant chaque porte un peu riche, et le chef de la troupe entreprend avec un des habitants de la maison une lutte en vers dont la ballade offre un modèle. Chaque couplet est suivi de ce refrain : *Eginane ! Eginane !* Après une longue résistance, la lutte se termine au profit des pauvres, qui reçoivent du lard, du seigle et de l'avoine, dont on charge le cheval. Puis, ils se retirent en bénissant les gens de la maison. »

On fut obligé de prohiber enfin une quête si scandaleuse, par une autre ordonnance synodale de 1688.

Dans quelques villages de la Normandie, les enfants demandaient les étrennes du premier jour de l'an, en criant de porte en porte : *Aguignettes! Aguignettes!*

Le même usage avait lieu dans la Haute-Allemagne, à l'occasion du renouvellement de l'année. Les habitants de quelques villages allaient par troupe, de maison en maison, en criant : *Guthil* ou *Gutheil,* mot par lequel les anciens Germains désignaient, dit-on, le gui de chêne [1].

Si l'on compare ces usages, ainsi que la fête annuelle de charité usitée à Landerneau, avec la solennité druidique rapportée par Pline l'Ancien, on s'aperçoit facilement de leur analogie, en tenant compte des modifications produites par le temps, par la différence des dialectes, des mœurs et de l'état social. C'est une nouvelle preuve de la vérité du système qui consiste à expliquer nos origines par ces rapports saisissants qui existent entre les anciennes mœurs des Celtes et des Germains, et les mœurs conservées jusqu'à nos jours par les peuplades indiennes, et, pour ce qui concerne plus particulièrement notre province, par l'analogie de mœurs qui existe entre les populations rurales de certaines parties de l'Ecosse du pays de Galles et celles de la Basse-Bretagne. Ce n'est donc pas sans raison, comme on le voit, que plusieurs historiens ont fait remonter à l'époque celtique la coutume dont nous venons de parler.

Essayons maintenant d'expliquer le sens primitif du cri proféré pendant la quête. C'est l'objet principal de cette étude.

DUSEIGNEUR.

(*La fin à la prochaine livraison*).

[1] En Alsace, on l'appelait *marentaken,* c'est-à-dire, arbrisseau des spectres, à cause des vertus magiques qu'on lui attribuait.